

## Le joug de cornes : une exception européenne

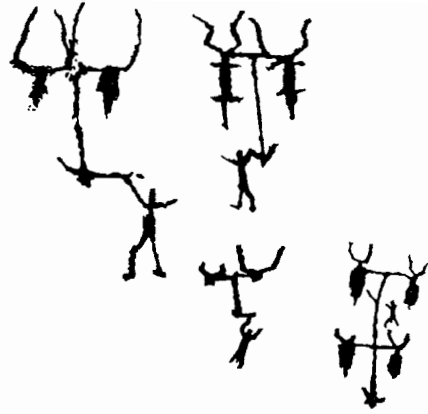
Les premières domestications animales, celles du chien, du mouton, de la chèvre, remontent à plus de dix milliers d'années. Mais c'est seulement au quatrième millénaire avant notre ère qu'on a les premiers indices d'une utilisation de la force des animaux pour fournir un *travail*. Les premiers animaux utilisés pour leur travail ont certainement été le boeuf et l'âne, on ne sait dans quel ordre. Le cheval, le buffle, le chameau (pour ne pas parler de l'éléphant ou du lama) n'ont été mis au travail que bien plus tard, dans les deux derniers millénaires avant notre ère.

On ne sait pas grand'chose des premières formes d'utilisation du travail des animaux. La *monte* (équitation, monte chamelière) est relativement tardive. On peut imaginer que le *bât* est antérieur, mais on ne peut guère en dire plus. Tous les animaux de travail peuvent porter des charges, y compris le boeuf, le chien et même le mouton, alors que tous ne peuvent être montés ni attelés : cela signifie seulement que le bât est d'une utilisation plus facile que les autres, pas plus ancienne. En fait, l'attention des archéologues s'est presque exclusivement portée sur l'*attelage* et son complément "naturel", le *véhicule*. On peut le regretter, dans la mesure où cela nous laisse dans l'ignorance sur les autres formes.

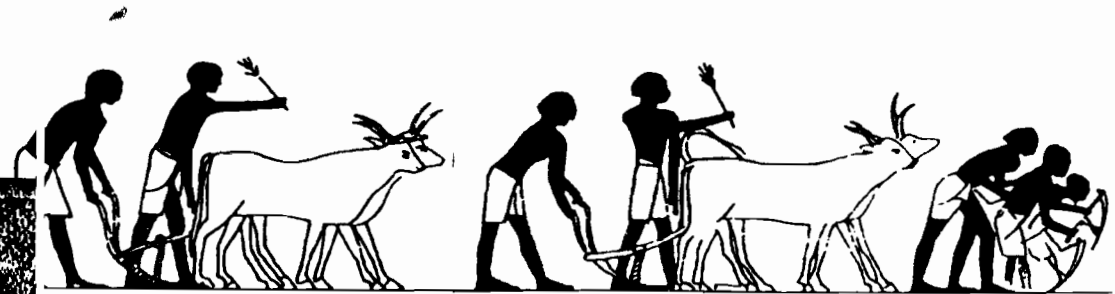
Le *véhicule* lui-même, traîneau ou char (à roues), n'est du reste qu'un des compléments possible de l'attelage, lorsqu'il s'agit de faire servir les animaux au transport ou à la guerre. Il en existe d'autres, au moins aussi anciens : l'*araire*, instrument de labour qui a précédé la charrue, et le *traîneau à dépiquer* (égrener) les céréales, que faute de nom en français les archéologues continuent à désigner par son nom latin de *tribulum*.

Les premières représentations iconographiques d'araires et de véhicules que l'on connaisse - et donc d'attelages - ont été trouvées en Mésopotamie dans la seconde moitié du quatrième millénaire avant notre ère (- 3500 à - 3000). Il est probable que le *tribulum* existait déjà aussi à cette époque. L'Égypte connaît l'araire à peu près en même temps que la Mésopotamie, ainsi sans doute que le véhicule, mais ne fera l'acquisition du *tribulum* que beaucoup plus tard, peut-être à l'époque hellénistique. Dans ces deux régions, une riche agriculture s'est développée depuis des millénaires dans les terres détrempées par les crues des grands fleuves, le Nil, l'Euphrate et le Tigre, ou par les irrigations à partir de leurs eaux. Il était usuel de faire piétiner les champs par toutes sortes d'animaux, boeufs et ânes surtout, mais aussi moutons, voire porcs à l'occasion, soit pour hâter l'imprégnation de la terre par l'eau avant de semer, soit surtout après avoir semé les graines pour les soustraire aux oiseaux. On peut conjecturer que le *piétinement*, qui n'exige aucune forme de harnachement - il suffit de chasser les animaux devant soi - a été une des premières, sinon la première forme

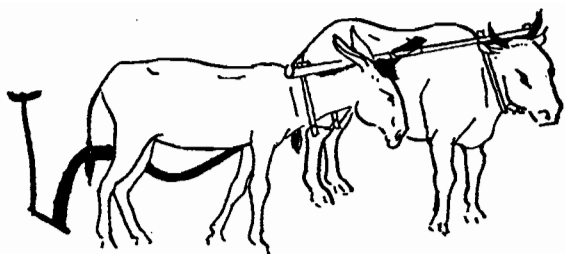
Les plus anciennes représentations  
d'attelage au joug en France :  
Attelages de bovidés tirant un araire, guidé par  
un cultivateur. Age du bronze ancien,  
gravures rupestres du Mont-Bégo  
(Saint-Dalmas-de-Tende, Alpes-Maritimes),  
1900 av. J.C.



Les clercs de Tiglath-Pileser III comptent le butin  
de la guerre, Palais central de Nimrud,  
Mésopotamie, environ 800 av. J.C.



Scènes de labour en Egypte,  
d'après une tombe de Béni Hasan,  
environ 1900 av. J.C.



Attelage par joug de garrot servant à la fois aux ânes et aux bovidés (d'après une scène de labour en Afrique du Nord). Période contemporaine Daumas (Maurice) (sous la direction de), **Histoire générale des techniques**, P.U.F., Tome I, Paris, 1962, p.94.

Bas-relief en pierre provenant de Ur, reconstitué à partir d'un bas-relief semblable trouvé à Khafaje, Mésopotamie, environ 2500 av. J.C.



d'utilisation de l'énergie animale. Le piétinement des champs aurait précédé l'invention de l'araire, comme le piétinement des récoltes pour séparer le grain de la paille (dépiquage) aurait précédé celle du *tribulum*.

Quoiqu'il en soit, l'araire, le *tribulum* et le *véhicule* sont attestés au Proche-Orient plus de trois mille ans avant le début de notre ère, et avec eux, bien-sûr l'attelage. Les animaux attelés sont des boeufs et divers équidés (ânes, onagres, hémiones, mais pas de chevaux, qui n'apparaîtront que deux mille ans plus tard dans la région). L'attelage est, dans tous les cas, un attelage *au joug*.

L'Europe n'est pas très en retard par rapport au Proche-Orient.

On y a trouvé des vestiges d'araires et de véhicules datés de 2800 avant J-C.

L'Inde (vallée de l'Indus, civilisation de Harappa) suit d'aussi près ; on y attelait des zébus (boeufs à bosse).

L'*attelage au joug* se présente sous deux formes principales (il en existe d'autres, d'importance mineure) : le *joug de garrot*, le plus répandu, qui prend appui sur le cou des animaux, devant le garrot ; et le *joug de cornes* ou *de nuque*, qui prend appui sur la tête, derrière les cornes auxquelles il est solidement lié par des courroies. Il va de soi que le joug de cornes n'est utilisable qu'avec des boeufs. C'est peut-être pour cette raison que sa distribution géographique est si limitée. Il est attesté dans l'Egypte ancienne, d'où il a cependant disparu depuis très longtemps. Mais l'Egypte exceptée, il n'est connu qu'en Europe, où son histoire est d'ailleurs fort mal connue. Tout ce qu'on en sait ou à peu près est qu'au siècle dernier, le joug de cornes occupait une partie de l'Espagne, la France (là du moins où on attelait des boeufs) et le Sud-Ouest de l'Allemagne. C'était là tout son domaine. Dans le reste du monde, le joug de cornes est complètement inconnu, qu'il l'ait toujours été ou qu'il ait été oublié depuis des millénaires.

L'Italie, l'Europe orientale, l'Afrique du Nord, le Proche-Orient et l'Asie toute entière ne connaissent, pour atteler boeufs, zébus et buffles, que le joug de garrot. Il y a donc une *exception européenne* en matière de jougs (comme tant d'autres).

Exception d'autant plus énigmatique que techniquement, tous les avantages semblent être pour le joug de garrot. Il est plus simple, donc moins coûteux à fabriquer et plus facile à poser. Il laisse une plus grande liberté de mouvement aux animaux, permettant un meilleur rendement pour une fatigue moindre...

La seule supériorité que les spécialistes aient trouvé au joug de cornes, c'est précisément qu'en maintenant les animaux rigidement attachés l'un à l'autre, il permettait une conduite plus facile. Mais cet avantage ne vaudrait qu'avec des bêtes difficiles, à demi-sauvages ou imparfaitement dressées, ce qui semble-t-il, n'est plus le cas nulle part depuis longtemps. Le problème demeure...

L'Europe présente, dans le domaine des animaux de travail, une autre exception que celle du joug de cornes : c'est l'*emploi du cheval en agriculture*.

La domestication du cheval a été assez tardive (troisième millénaire av J-C). Elle n'a pas eu lieu en Orient, mais dans les plaines de l'actuelle Ukraine.

On ne sait pas si le cheval a été monté avant d'être attelé ou attelé avant d'être monté. Mais lorsqu'il arrive au Proche-Orient au deuxième millénaire, il est attelé et non monté. Les empires et les royaumes de la région s'équipent de chars de guerre, et il faudra près de mille ans encore pour qu'ils abandonnent leur charrerie en faveur de la cavalerie. Mais dans tous les cas, le cheval sert à la guerre, à la chasse, à la parade, etc..., jamais aux travaux ruraux. C'est un animal de luxe et de prestige. Les seuls animaux de travail restent les bovins (boeufs, zébus, buffles) pour la traction et l'âne pour le bât.

Ceci n'est bien sûr qu'un schéma. Quelques régions emploient des boeufs porteurs, c'est-à-dire pour le bât. Il n'est pas rare ailleurs qu'on attelle des ânes pour des travaux particulièrement légers ; une pratique qui, bien-sûr, prendra de l'importance avec l'apparition des mulets. Quant aux chameaux, bien qu'ils soient attelés à l'occasion, on les emploie surtout au portage. Il semble bien que le chameau ait supplanté l'âne pour les transports à longue distance à partir de l'époque romaine, avec des conséquences considérables pour le commerce terrestre et les mouvements de population dans l'immense zone qui s'étend de la Mongolie au Maghreb. Mais quelle que soit leur importance -et elle est considérable dans certaines régions- ces retouches ne changent rien d'essentiel au tableau d'ensemble. *L'animal de travail des paysans est le boeuf.* Ce sont des boeufs qui tirent l'araire ou la charrue, et là où il en existe, les charrettes pour rentrer les récoltes et sortir les fumiers. Le boeuf est complété par l'âne pour les petits transports, et aussi pour rentrer les récoltes dans les pays où on n'a pas de véhicules. Sauf exception, le cheval n'est pas du tout employé en agriculture. Il sert aux guerriers et aux nobles, aux riches et aux citoyens. Telle est la situation qui prévaut dans toutes les régions sédentaires de l'Europe, de l'Afrique du Nord et de l'Asie de l'an 1000 avant J-C à l'an 1000 après J-C environ.

Pendant ces deux mille ans, donc, il n'y a pas eu d'exception européenne. C'est au XI<sup>ème</sup> siècle que celle-ci commence, avec les premières mentions, encore rares et éparpillées, de chevaux employés aux labours, et surtout aux hersages. Ces mentions ne concernent que les pays septentrionaux, Îles Britanniques, Pays Scandinaves, France au Nord de la Loire, Pays-Bas, Nord de l'Allemagne. Il est vraisemblable que l'âne, originaire des pays tropicaux, supportait trop mal le climat de ces régions pour y être d'un emploi aussi économique que plus au sud. C'étaient donc les petits chevaux, élevés en quasi-liberté dans les bois, dans les landes et dans les marais alors surabondants, qui remplaçaient les ânes pour le bât et pour les autres petites besognes de complément. L'emploi occasionnel de ces petits chevaux à la herse et à la charrue, voire plus régulièrement pour tirer des charrettes légères, ne changeait pas grand'chose au schéma dominant. On labourait toujours avec des boeufs. On n'attelait des chevaux à la charrue que faute d'avoir assez de boeufs. C'était un expédient en quelque sorte. Mais c'est de cette solution de fortune que sortira l'exception européenne.

Pendant deux ou trois siècles, l'évolution est lente et hésitante : dans l'ensemble, les chevaux gagnent du terrain aux dépens des boeufs, mais peu et inégalement selon les régions. C'est seulement, semble-t-il, aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles que les choses se précipitent. Alors, en l'espace de deux ou trois générations parfois, des régions entières passent au "tout cheval", tandis que d'autres restent aux boeufs, voire y reviennent après avoir un temps paru s'en éloigner. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, on assiste à une relative stabilisation. Il y a désormais des *régions à chevaux* - en France par exemple le Nord, la Picardie, la Haute-Normandie, l'Île-de-France - et des *régions à boeufs* - la Bourgogne du sud, l'Auvergne, le Limousin, le Poitou, etc. - dont les limites ne se déplacent que très lentement. Le cheval reprendra sa progression aux dépens du boeuf à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au XX<sup>ème</sup>, jusqu'à ce que, dans les années 1960, l'un et l'autre soient éliminés par le tracteur.

*Il y a donc, dans le domaine des animaux de travail, deux exceptions européennes, toutes deux bien représentées en France.*

*La première est l'emploi du cheval en agriculture. Nulle part dans le monde ailleurs qu'en Europe le cheval n'a remplacé le boeuf (ou le zébu, ou le buffle) dans les travaux des champs.*

*La seconde est le joug de cornes. Partout dans le monde sauf en Europe Occidentale, les bovins sont attelés au joug de garrot. Seules l'Espagne, la France, l'Allemagne connaissent le joug de cornes.*

*C'est au joug de cornes qu'est principalement consacrée cette exposition.*